

**Revalorisation du plurilinguisme des
nations : représentations et identités**

AICHOOR Feiza

Doctorat en Sciences du Langage

Université Sétif-2- Algérie

Abstract

Today, multilingualism is the norm, not the exception. This is evident from the number of languages in relation to the number of states. However, this level of diversity varies from one country to another. International mobility and the growing mix of communities make this reality more present to nations, but it also requires a voluntary commitment on the part of states to encourage the maintenance of diversity and not to give in to uniformity under the pretext of intercomprehension. Languages in contact give rise to language policy and planning strategies.

Language diversity is fundamental. If all languages were able to say the same thing, then only one could satisfy. This diversity is only a reflection of human experiences.

المخلص

تعد التعددية اللغوية اليوم القاعدة وليست الاستثناء. ويتضح هذا الأمر بالنظر إلى عدد اللغات في اقترانها بعدد الدول. ومع ذلك، فإن معدل التنوع هذا يختلف من بلد إلى آخر، ما يجعل التنقل الدولي في الواقع أكثر حضوراً بالنسبة لهذه الدول، ولكنه في الوقت نفسه يتطلب التزاماً طوعياً من جانبها لتعزيز الحفاظ على هذا التنوع وعدم الاستسلام للتوحيد تحت ذريعة عدم التفاهم المتبادل. إن اللغات المتواصلة تؤدي حتماً إلى ظهور استراتيجيات للسياسة اللغوية والتخطيط ومن ثمة فإن تنوع اللغات أمر أساسي لأنه إذا كان بإمكان جميع اللغات قول الشيء نفسه، فعندئذٍ يمكننا الاحتفاظ بواحدة فقط. وهذا ما يؤكد على أن التنوع ما هو إلا انعكاس لتنوع الخبرات البشرية.

Introduction

Le plurilinguisme est un phénomène très répandu durant toute l'histoire de l'humanité, il a fait l'objet d'une incrédulité croissante à l'époque de la naissance des états nationaux européens. Durant cette époque, l'homme « normal » était unilingue (de préférence dans une des grandes langues de culture occidentales...), et les différentes communautés linguistiques ou « nations » avaient à vivre dans des territoires séparés. Actuellement, nous assistons, en Europe et ailleurs, à une véritable revalorisation du plurilinguisme des nations, des régions, des institutions et des individus. Il est perçu désormais comme « normal », c'est une composante essentielle de la culture et un emblème identitaire qu'il faut garder et maintenir.

Problématique

Il est impossible de parler des nations dans leur diversité culturelle et linguistique sans traiter de plurilinguisme, de ce fait, les questions suivantes sont soulevées :

- Est-ce-que le plurilinguisme se définit en termes de diversité, d'altérité des langues en contact ou une affirmation de l'identité d'une nation ?
- Est-ce-que le plurilinguisme est considéré comme un enrichissement ou une mutilation ?

Hypothèses

Pour l'individu, il s'agit de développer un répertoire plurilingue, de s'approprier les langues en contact pour une identité plurielle, autrement-dit un enrichissement.

Pour la collectivité, le plurilinguisme donne lieu à des politiques linguistiques variables (nous parlons ici de l'aménagement linguistique).

Méthodologie

Pour commencer, nous survolerons la définition du plurilinguisme. Par la suite, nous évoquerons brièvement l'aménagement linguistique en Algérie, nous verrons après l'enseignement supérieur et les langues utilisées par les États pour la recherche scientifique (en Algérie et en Europe) et nous clôturerons le travail par les institutions européennes et le plurilinguisme.

I. Définition du plurilinguisme

Le plurilinguisme ne date pas d'hier, même si l'intérêt qu'il a pu susciter chez les chercheurs est récent. Ainsi que le note Lûdi (2004 : 125) « [l]a plupart des grands empires dans l'histoire de l'humanité étaient plurilingues »¹. La pluralité linguistique était donc monnaie courante depuis bien longtemps.

¹ Lûdi, G., (2004). Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue. Revue Française de Linguistique Appliquée, Vol IX. 125-135.

Le plurilinguisme, ainsi que la diversité culturelle et linguistique, peuvent être à la fois objet d'études de la sociolinguistique et le vecteur de politiques et d'aménagement linguistique.

Depuis longtemps, l'unilinguisme a servi à la construction des Etats-Nations, cela implique l'adoption d'une seule langue, emblème identitaire et qui est enseignée à l'école. Par contre, ce monolingue a toujours rencontré des résistances tenaces et cela jusqu'à ce que certaines recherches scientifiques commencent à s'intéresser aux langues en contact et comment elles peuvent être utilisées au sein de la société.

Le terme de plurilinguisme est apparu pour la première fois dans le CECRL2 (Cadre européen commun de référence pour les langues), plus précisément dans une étude dirigée par Daniel Coste, Danièle Moore et Geneviève Zarate (1997, p. 12). Voici leur définition du plurilinguisme :

*On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement, possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel.*³

Le plurilinguisme est aujourd'hui défini très fonctionnellement comme une capacité de communiquer (Oksaar, 1980 ; Grosjean, 1982 ; CECRL, 2001 ; etc.)⁴

² Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), 2001.

³ Coste, D., Moore, D., et Zarate, G., (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg, Conseil de l'Europe. DE PIETRO, J-F., 2008, « Multiculturalité : Maîtrise de la langue locale et ouverture à la diversité », Enjeux pédagogiques, n° 8. 12-19.

⁴ [Oksaar](#) Els, (1980). Le projet d'acquisition du langage multilingue.

- Grosjean, F., (1982). Vivre avec deux langues : une introduction au bilinguisme. Cambridge, Mass : Harvard University Press. 370.
- CECRL, 2001, Ibid.

Les langues pratiquées par une personne plurilingue ne sont plus considérées comme une simple addition de « systèmes linguistiques » de manière approximative, appréhendés chacun pour soi (Grosjean, 1982)⁵, mais comme une espèce de « compétence intégrée », qui va remplacer la notion classique de compétence langagière par celle de répertoire langagier (Gumperz, 1982)⁶.

Le choix de la variété appropriée dans une telle ou telle communication par les plurilingues n'est nullement arbitraire, mais gouverné par des règles (Grosjean, 1982)⁷. Cette variété choisie par l'interlocuteur ne nécessite pas une « troisième grammaire ». La « grammaire plurilingue » n'est pas différente d'une grammaire quelconque, par contre, elle inclut des phénomènes tel que le code-switching (Myers Scotton, 1997 ; Mondada, 2004 ; etc.)⁸.

Plusieurs études sociolinguistiques se sont intéressées au phénomène de contact des langues, sous ses diverses formes : diglossie (Fergusson, 1959 ; Fishman, 1967)⁹, bilinguisme (Mackey, 1987)¹⁰, interférence (Weinreich, 1953)¹¹, code-

⁵ Grosjean, F., (1982). Ibid.

⁶ Gumperz, J., (1982). Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris, Minuit.

⁷ Grosjean, F. (1982). Ibid.

⁸ Myers-Scotton, C., (1997). Commutation de code. Dans : Coulmas, F., Ed., The Handbook of Sociolinguistics, Blackwell, Cambridge, MA, 217-237.

- Mondada, L., & Pekarek Doehler, S., (2004). Acquisition d'une langue seconde comme pratique située : accomplissement de tâches dans la classe de français langue seconde. Le Journal des langues modernes, n°88. 501-518.

⁹ Fergusson Charles, (1959). Diglossia. Word, n° 15. 325-340.

- Fishman, J. (1967). Bilinguisme avec et sans Diglossie ; Diglossie avec et sans bilinguisme. Journal des questions sociales, n°23. 29-38.

¹⁰ Mackey, (1987). Bilingualism & Multilingualism. Un manuel international sur la science de la langue et de la société. Berlin/New York. 699-714.

¹¹ Weinreich, U., (1953). Languages in contact. Findings and Problems. La Haye, Mouton.

switching, emprunt, language-mixing, (Gumperz, 1982 ; Myers-Scotton, 1993)¹², etc.

II. L'aménagement linguistique en Algérie

L'Algérie est passée par une période de politique d'arabisation du pays durant les années 1970s. À cette époque, le pouvoir a décidé d'arabiser tous les manuels à l'école. Le régime a fait appel aux pays arabes, notamment la Syrie, l'Irak et surtout l'Égypte. Il leur a demandé de lui envoyer des coopérants, vu qu'il n'y avait pas suffisamment d'Algériens formés en arabe. Dès lors, l'arabe est la langue d'enseignement dans les écoles algériennes. Dès six ans, les jeunes écoliers l'apprennent même si ce n'est pas leur langue maternelle, puisqu'ils parlent soit l'arabe dialectal algérien soit le berbère. Une fois à l'université, certaines disciplines telles que les sciences sociales sont dispensées en arabe. Par contre, beaucoup d'étudiants se retrouvent dans des filières où l'enseignement se fait essentiellement en français, ce qui pousse beaucoup d'entre eux à abandonner les études ou à changer de filières. Un choc linguistique que déplore la linguiste Khaoula Taleb Ibrahim.

Ceci n'exclut pas le fait que le français reste très présent en Algérie en occupant le rôle de la langue d'information, de communication et de fonctionnement de diverses institutions de l'État. Autrement-dit, les médias, certains secteurs économiques, l'université, etc.

À ce propos, le constat que fait Achouche (1981 : 46) reste d'actualité :

« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »¹³.

¹² Gumperz, J., (1982). Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris, Minuit.

Myers-Scotton, C., (1993). Motivations sociales pour le changement de code : preuves de l'Afrique. Oxford : Clarendon Press.

¹³ Achouche, Med, (1981). La situation sociolinguistique en Algérie. Langues et Migrations, Grenoble : Presses Université de Grenoble.

À l'université algérienne, le français tient une position forte dans l'enseignement scientifique et technique (sciences médicales, sciences de l'ingénieur, etc.). La langue française change complètement de statut. Elle passe du français en tant que langue étrangère étudiée et enseignée pour elle-même à une langue d'enseignement des sciences dans les études supérieures. Cette situation est très difficile à appréhender pour les nouveaux arrivants à l'université qui se retrouvent contraints de poursuivre des études dans une langue étrangère. La rupture avec la formation antérieure des élèves avant leur arrivée à l'université est bien réelle. Cela a conduit à une prise en charge des étudiants grâce à des cours de français mis en place dans la majorité des disciplines scientifiques et techniques au supérieur.

Il faut bien être conscient que les horaires d'enseignement linguistique dans l'enseignement supérieur ne permettront pas aux étudiants d'améliorer leur niveau en langue. Ce n'est que par l'exposition à la langue, notamment dans le cadre d'une mobilité à l'étranger, que des progrès peuvent être obtenus.

III. L'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, plusieurs questions ont un rapport direct avec le plurilinguisme.

1. En Europe

À peu près partout en Europe, dans les pays nordiques, les Pays-Bas et dans certains pays d'Europe orientale, les cours à l'enseignement supérieur sont donnés en anglais à des étudiants qui sont aussi bien des nationaux que des étrangers.

En France, la loi interdit que le nombre d'heures de cours en langue étrangère dépasse 50 % de l'horaire total.

En Italie, la totalité de ses formations de niveau master et doctoral se fait en anglais. Néanmoins, il faut conserver un nombre significatif d'heures dans la langue nationale.

2. En Algérie

Notre pays fait face à une pluralité linguistique et culturelle. C'est une réalité à laquelle les Algériens font face. Dès son enfance, l'Algérien est plongé dans un univers socio-langagier et culturel

pluriel mais surtout divers ou « *protéophilique* » (Dervin, 2008, 14)¹⁴. Cette pluralité se manifeste, sur le plan sociolinguistique, par l'usage de plusieurs langues : l'arabe avec ses variantes dialectale et classique, le berbère avec ses variantes aussi, kabyle, chaoui, touareg, mozabite, le français (surtout présent à travers l'affichage, les médias, etc.) et l'anglais.

Cette mosaïque linguistique et culturelle est loin de faire la spécificité du cas algérien, parce que plusieurs autres chercheurs ont déjà mis l'accent sur la complexité (Blanchet, 2003)¹⁵, le chaos (Robillard, 2001)¹⁶ des pratiques langagières des locuteurs.

Le système éducatif algérien se traduit par un arabe pratiqué durant tout le cursus scolaire à côté du français enseignée comme première langue étrangère et l'anglais comme deuxième langue étrangère.

Ceci ne va pas s'éterniser puisque en 2022, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche avait annoncé œuvrer à mettre en place les mécanismes nécessaires pour renforcer l'utilisation de l'anglais à l'université et dans la recherche.

Déjà enseigné à l'école, l'anglais est également présent dans le supérieur. Les deux nouvelles écoles supérieures de mathématiques et de l'Intelligence artificielle ont annoncé l'adoption de l'anglais pour l'enseignement de certains modules.

IV. Les institutions européennes

La question du plurilinguisme se trouve posée avec puissance dans les institutions européennes. Nous nous intéressons ici à la Commission européenne. Le discours officiel de cette

¹⁴ Dervin, F., (2008). Pour un interculturel en devenir. Ecart d'identité, n° 113. 09-15.

¹⁵ Blanchet, PH. (2003). Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la « complexité ». [Cahiers de sociolinguistique 2003, n° 8](#). 279-308.

¹⁶ Robillard, D., (2001). Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat. Marges Linguistiques, n°1. 163-204.

Commission est la promotion du plurilinguisme et de la diversité linguistique et culturelle.

Dans le domaine éducatif, les recommandations de la Commission sont de rendre partout obligatoire le modèle 1+2, c'est-à-dire au moins deux langues en plus de la langue maternelle.

Par contre, dans le fonctionnement interne, l'anglais s'impose à plus de 80 % comme la langue de la première rédaction de tous les textes législatifs et réglementaires, études et rapports, etc.

La représentation symbolique de l'Europe repose presque exclusivement sur l'anglais. Les pays ont proposés une promotion du trilinguisme anglais-français-allemand, afin de remplacer le monolinguisme anglophone. Cette idée a été fortement controversée. Les italiens et les espagnols ont clairement fait savoir qu'ils préféreraient un système à une seule langue, qu'un système à trois langues dont ils seraient exclus. Tous les autres pays feront de même dans la mesure où ils préfèrent l'anglais à la traduction linguistique du couple franco-allemand.

La solution serait la traduction des textes dans au moins une des trois langues, anglais, allemand ou français pour assurer la fluidité de la circulation des documents. Ces trois langues à elles seules recouvrent seulement 42 % de la population européenne, en y ajoute l'italien, l'espagnol et le polonais, nous atteindrons 70 % des citoyens européens. Ceci reste insuffisant.

Les pratiques existantes sont à l'opposé des réalités qui définissent le régime linguistique des institutions européennes.

- Aux USA

Aux États-Unis, à peine 40 % des jeunes Américains apprennent une langue étrangère dans l'enseignement. Cette situation est contradictoire dans un pays qui s'est construit par l'immigration. La population latino-américaine est fortement croissante aux États-Unis. Dans certains États, l'espagnol est promu au rang de langue officielle, par contre cette langue est loin d'être enseignée comme langue première. Ce pays applique un modèle de monolinguisme strict dans lequel les langues étrangères et les langues de migrants n'ont qu'une place dérisoire dans l'éducation et marginale dans la vie sociale.

Conclusion

Le plurilinguisme est une ouverture sur d'autres langues et d'autres cultures. Entrer dans un autre cercle linguistique, n'implique pas d'abandonner le sien. Le plurilinguisme est un enrichissement, non une mutilation. Il se définit en termes de diversité et non d'altérité des langues en contact. La pluralité linguistique ne représente aucun danger pour le locuteur. Il ne perdrait pas sa propre identité à force d'être confronté à plusieurs cultures et systèmes linguistique différents. De nos jours, l'unicité linguistique est encore plus dangereuse, vu qu'elle défend l'idée que telle ou telle langue est seule détentrice du savoir, et des normes.

La situation linguistique en Algérie est complexe mais aussi intéressante. Ce pays, à cause de sa situation géographique importante, a été marqué par différentes invasions donc différentes civilisations et cultures durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours. Les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français, s'y sont succédées et ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la langue des Algériens. L'Algérie est considérée comme un pays plutôt plurilingue et non pas bilingue. Les exemples on été cites *supra*.

Les Algériens ont donc, à leur disposition, un riche répertoire linguistique et ils savent l'utiliser, à leur guise, en modulant cette utilisation selon les différents contextes, les interlocuteurs, les sujets et les objets de la communication.

De ce fait, ils ont une grande capacité à créer du sens, des mots, « des langues », en jouant avec elles, en les faisant se mélanger, pour aboutir à des langues anormales et déviantes par rapport au bon usage. Les exemples foisonnent qui sont autant de créations et d'indices de la faculté qu'ont les Algériens de s'adapter et de traduire la réalité plurilingue de leur vie quotidienne en mettant à profit toutes les langues et variantes que leur offre cette réalité pour créer « *l'arabe algérien dialectal* ».

Bibliographie

1. ACHOUCHE, Med, (1981). La situation sociolinguistique en Algérie, *Langues et Migrations*, Grenoble : Presses Université de Grenoble.
2. BLANCHET, PH. (2003). Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la « complexité ». *Cahiers de sociolinguistique*, n°8. 279-308.
3. CECRL, (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues.
4. COSTE, D., MOORE, D., et ZARATE, G., (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg, Conseil de l'Europe. DE PIETRO, J-F., 2008, « Multiculturalité : Maîtrise de la langue locale et ouverture à la diversité », *Enjeux pédagogiques*, n° 8. 12-19.
5. DERVIN, F., (2008). Pour un interculturel en devenir. *Ecarts d'identité*, n° 113. 09-15.
6. FERGUSON Charles, (1959). Diglossia. *Word*, n° 15. 325-340.
7. FISMAN, J. (1967). Bilinguisme avec et sans Diglossie ; Diglossie avec et sans bilinguisme. *Journal des questions sociales*, 23. 29-38.
8. GROSJEAN, F., (1982). Vivre avec deux langues : une introduction au bilinguisme. Cambridge, Mass : Harvard University Press. 370.
9. GUMPERZ, J., (1989). Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris, Minuit [éd.originale 1982].
10. LÜDI, G., (2004). Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol IX. 125-135.
11. MACKEY, (1987). Bilingualism & Multilingualism. Un manuel international sur la science de la langue et de la société, Berlin/New York. 699-714.
12. MONDANA, L., & Pekarek Doehler, S., (2004). Acquisition d'une langue seconde comme pratique

située : accomplissement de tâches dans la classe de français langue seconde. Le Journal des langues modernes, 88. 501-518.

13. MYERS-SCOTTON, C., (1993). Motivations sociales pour le changement de code : preuves de l'Afrique. Oxford : Clarendon Press.
14. MYERS-SCOTTON, C., (1997). Commutation de code. Dans : Coulmas, F., Ed., The Handbook of Sociolinguistics, Blackwell, Cambridge, MA. 217-237.
15. OKSAR, Els, (1980). Le projet d'acquisition du langage multilingue.
16. ROBILLARD, D., (2001). Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat. Marges Linguistiques.1. 163-204.
17. WEINREICH, U., (1953). Languages in contact. Findings and Problems. La Haye, Mouton.